

### **SEANCE DU 13 JANVIER 2021**

L'an deux mil vingt-et-un et le mercredi treize janvier, à dix-neuf heures, les membres du Conseil municipal de la commune de Rigny-Ussé légalement convoqués le 08/01/2021 se sont réunis à la salle des fêtes, en séance ordinaire et publique, sous la présidence du Maire, M. Jean-Jacques GAZAVE.

Présents : Jean-Jacques GAZAVE, Jean-Marie KUZIOR, Jérôme COTRET, Fabienne LENHOF, Carole JEUDI, Thérèse CHMIELARSKI, Jean-Jacques PANTIGNY, Philippe PELLERIN, Roger JOUANNEAU, Michel ROLLAND, Edith NAVION, Jean-Michel MORISOT, Denis SALLÉ.

Absente : Laëtitia DESBOIS donne pouvoir à Carole JEUDI

Secrétaire de séance : Jérôme COTRET

Le quorum est atteint, M. le Maire ouvre la séance.

M. le Maire demande au Conseil municipal l'autorisation de modifier l'ordre du jour :

- retrait du point concernant l'appel d'offres de la T5
- ajout d'un point sur le repas des Aînés.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.

Le procès-verbal de la séance du 02 décembre 2020 est lu et approuvé à l'unanimité.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- AUTORISE M. le Maire à présenter un dossier de demande de DETR auprès de Mme la Préfète d'Indre-et-Loire pour la tranche 5 de l'aménagement du centre-bourg, à l'unanimité.
- ACCEPTE de participer à l'achat de logiciels pour le réseau RASED, à la majorité.
- AUTORISE M. le Maire à signer avec la CCTVI la convention constitutive d'un groupement de commandes pour des travaux d'entretien de voirie et d'acquérir des fournitures de voirie sur le territoire communautaire, à l'unanimité.
- ACCEPTE l'adhésion de la commune de Sazilly et le retrait des communes de La Guerche et de Truyes du syndicat intercommunal Cavités 37, à l'unanimité.
- DESIGNER Jérôme COTRET comme représentant titulaire et Roger JOUANNEAU comme suppléant au Syndicat intercommunal Cavités 37, à l'unanimité.
- DESIGNER Roger JOUANNEAU comme représentant suppléant au SMICTOM du Chinonais, à l'unanimité.
- VALIDE la nouvelle organisation concernant le repas des Aînés. Considérant que la situation sanitaire ne s'améliore pas, pour éviter d'exposer les personnes fragiles, le repas sera remplacé, cette année, par la distribution d'un colis à chacun des habitants de plus de 70 ans. Ce colis sera déposé au domicile de chacun par les conseillers municipaux.

### **Informations et questions diverses**

- M. le Maire transmet au Conseil municipal les remerciements de l'association des Baladins des Bords de l'Indre pour la subvention qui lui a été accordée.
- M. le Maire informe le Conseil municipal qu'une partie de la commune sera ouverte à la fibre dès le 29 janvier 2021. Les foyers concernés recevront une documentation jointe au prochain Petit journal. Le reste de la commune sera raccordé avant la fin de 2021.
- M. COTRET annonce la parution du prochain Petit journal qui comportera 8 pages et sera accompagné de plusieurs documents d'informations.
- M. le Maire fait savoir au Conseil municipal qu'un des vitraux de l'église s'est détaché de son support. La réparation est prévue dans les jours qui viennent.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire lève la séance à 20h15.